



## Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1328C0170

Dossier AAUC/CTC N°: 13087

<b>Maître d'ouvrage - raison sociale</b>	<b>Centre de réadaptaion fonctionnelle d'Albitreccia</b>		
<i>Adresse</i>	Centre de réadaptaion fonctionnelle d'Albitreccia BP 916 - 20700 Ajaccio Cedex 9		
<i>CODE NAF</i>	8610Z		
<i>SIRET</i>	998 036 113		
<i>Responsable Légal</i>	Anne PONS		
<b>Opération</b>	Etude de faisabilité "Production Eau chaude/Chauffage/Diagnostic énergétique"		
<b>Lieu de réalisation</b>	Albitreccia (Corse du Sud)		
<b>Date prévisionnelle de réalisation</b>	Janvier 2014 - Mi-2014		
<b>CPER 2007-2013</b>	ProDEME (ADEME/CTC)		
<b>Dossier instruit par l'OEC dans le cadre du PO FEDER</b>	non		
<b>Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle</b>	non		
<b>Instructeurs :</b>			
<b>ADEME :</b>	BOLLINI Virginie	<b>AAUC/CTC :</b>	AMBACH ALBERTINI Judicaël
<b>Gestionnaires :</b>			
<b>ADEME :</b>	CASAMATTA Marie-Christine	<b>AAUC/CTC :</b>	BOUAZZA Sonia

ADEME		AAUC / CTC	
Date de la demande	24/09/2013	Date de la demande	24/09/2013
Date de réception	04/10/2013	Date de réception de la demande	25/09/2013
Date d'accusé de réception	07/10/2013	Date AR du dossier complet	22/10/2013

<b>Date du Comité de Gestion</b>	18/11/2013
----------------------------------	------------

## MAITRE D'OUVRAGE

Type de maître d'ouvrage	Privé
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	Petite
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Assujetti (TVA récupérée)
Financement	Autofinancement

## CADRE DE L'OPERATION

Secteur	Concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	Régime cadre exempté de notification X63/2008

## MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS

<b>ADEME</b>	Cette étude permettra au maître d'ouvrage de hiérarchiser les travaux à mettre en œuvre pour faire des économies d'énergie.
<b>CTC / AAUC</b>	Avis favorable. Le projet entre dans le cadre de la fiche n°2 de la convention PRODEME. L'étude permettra au maître d'ouvrage de décider quels travaux sont les plus pertinents.

# ANNEXE TECHNIQUE

## ANNEXE 1 - Annexe Technique

<b>Contexte :</b>	Le Centre des Molini dépense actuellement plus de 150000€/an en fioul pour assurer la production d'eau chaude et de chauffage du bâtiment. Le maître d'ouvrage souhaite remplacer son système par un système à base d'énergie renouvelable.
<b>Lieu de réalisation :</b>	Albitreccia, en Corse du Sud
<b>Description technique de l'opération :</b>	<p>Il s'agit de réaliser un diagnostic énergétique et une étude technico-économique comparative de différents systèmes de production de chaleur et d'eau chaude sanitaire.</p> <p>L'étude permettra de simuler la performance énergétique du bâtiment en prenant en compte les différentes solutions et en visant l'objectif inscrit dans la convention.</p> <p>L'étude fera en particulier un zoom sur les solutions :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Solaire thermique</li><li>- Biomasse</li><li>- Pompe à Chaleur</li><li>- Chaudières à condensation</li></ul>
<b>Contenu du rapport final</b>	<p>Le rapport final d'exécution devra parvenir au financeur au moins 45 jours avant la fin d'exécution de la décision.</p> <p>Il comprendra le rapport d'étude en version papier et numérique</p>

## ANNEXE FINANCIERE

### ANNEXE 2 - Annexe Financière

Décision n°1328C0170

Dossier PRODEME n°13087

Cette opération devrait être rattachée au partenariat mis en œuvre avec la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) et l'Etat dans le cadre du PROgramme de Développement des Energies renouvelables et de Maîtrise de l'Energie (PRODEME) 2013. Le rattachement sera précisé ultérieurement par courrier.

#### 1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

Postes de dépenses	Coût de l'opération (€ HT)	Dépenses éligibles à justifier (€ HT)
Etude de faisabilité	8 200,00 €	8 200,00 €
<b>Total</b>	<b>8 200,00 €</b>	<b>8 200,00 €</b>

Le maître d'ouvrage est une entreprise de taille moyenne qui récupère la TVA.

#### 2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

L'aide est conforme à l'encadrement communautaire (régime cadre exempté X63/2008 relatif aux aides pour la protection de l'environnement).

S'agissant d'une entreprise de taille moyenne, le taux maximum d'aide publique est de 60% du coût admissible.

Modalités de calcul	L'aide maximale du PRODEME est de 60% des coûts admissibles :	
	Coûts admissibles	8 200,00 €
	Aide maximale PRODEME	4 920,00 €

#### 3 - Plan de financement prévisionnel

ADEME	4 920,00 €	60,00%
Bénéficiaire	3 280,00 €	40,00%
<b>TOTAL</b>	<b>8 200,00 €</b>	<b>100,00%</b>